

**République de Guinée**

**Travail- Justice- Solidarité**



**CONSEIL NATIONAL DE LA TRANSITION**

***N° 0077***

Enregistré au Secrétariat Central du CNT sous le numéro 1007 du 02 Septembre 2024

***SESSION 2024***

## **RAPPORT**

**Examen des Accords de prêt pour le financement du Projet d'Appui  
au Secteur de la Sante (PASS) en Guinée financé par la Banque  
Islamique de Développement (BID).**

**Fait**

**Par la Commission du Plan, des Affaires Financières et du Contrôle  
Budgétaire**

Présenté par le Conseiller National **Honorable Mohamed Naby SYLLA**

**Octobre 2024**

**Honorable Président du Conseil National de la Transition,  
Honorables Conseillers Nationaux,  
Mesdames et Messieurs les membres du gouvernement,  
Mesdames et Messieurs, en vos qualités, rangs, grades, tout protocole observé ;**

Conformément à la décision de la Conférence des Présidents du 10 octobre 2024, la Commission du Plan, des Affaires Financières et du Contrôle Budgétaire a été saisie au fond et la Commission Santé, Education, Affaires Sociales et Culturelles pour avis, à l'effet d'examiner les Accords cadre, mandat et de prêt, signés le 28 avril 2024 entre la Banque Islamique de Développement (BID) et la République de Guinée pour le financement du Projet d'Appui au Secteur de la Santé (PASS).

C'est dans cette optique que les commissions permanentes du CNT se sont réunies en session de travail le 17 octobre 2024 à l'interne et le 18 octobre 2024 en inter-commissions avec la participation effective des cadres des départements du Ministère de l'Economie et des Finances et ceux de la Santé bénéficiaire du projet.

**Honorables Conseillers Nationaux,**

Le projet fait l'objet d'un co-financement de la BID et du Gouvernement Guinéen avec un ratio de 91% pour la Banque et 9% pour la partie Guinéenne, soit un montant global de **52 900 000 euros**.

L'apport du bailleur d'un montant total de **48,05 millions d'euros** est constitué comme suit :

- un prêt de **4,45 millions d'euros** ;
- une vente à tempérament de **43,60 millions d'euros**.

Les conditionnalités du financement sont les suivantes :

❖ Pour le prêt :

- période de remboursement : 18 ans ;
- période de grâce : 7 ans ;
- Délais d'exécution : 5ans ;
- frais administratifs : 1,5% ;
- date du dernier décaissement : 30 novembre 2029;
- taux de concessionnalité du prêt : 47% ;
- modalité de paiement: semestrielle ;

❖ Pour la vente à tempérament :

- période de remboursement : 15 ans ;
- période de grâce : 5 ans ;
- taux de marge total : 4,06% ;
- prime de risque : 7% ;
- taux de concessionnalité du prêt : 17,54%

Le Gouvernement Guinéen intervient dans ce projet à hauteur de **4,85 Millions d'euros**.

**Honorables Conseillers Nationaux,**

L'objectif du projet est d'améliorer l'état de santé de la population guinéenne en renforçant la performance du système national de santé et en réduisant la mortalité et la morbidité liées aux maladies transmissibles et non transmissibles ainsi qu'aux situations d'urgence.

Le projet est structuré autour de sept (7) composantes qui sont :

### **Composante 1 : Institut National de Cancérologie de Guinée (INCG)**

Il s'agira :

- ✓ de la construction dans l'enceinte de l'hôpital national de Donka de 3 bâtiments devant abriter l'Institut :
  - bâtiment 1 : Radiothérapie, Oncologie médicale et Imagerie ;
  - bâtiment 2 : Chirurgie Oncologique ;
  - bâtiment 3 en R+1 : Laboratoires d'Anatomopathologique au rez-de-chaussée et de Biologie médicale à l'Étage.
- ✓ de l'équipement du centre y compris les équipements spécifiques de la radiothérapie ;
- ✓ de la Formation ;
- ✓ du Fonctionnement du Centre de Radiothérapie.

### **Composante 2 : Renforcement de la santé maternelle, néonatale et infantile**

Cette composante se décline en sous composantes comme suit :

- ✓ Construction et équipement de trois nouveaux Centres de Santé Ruraux (CSR) à Bantou, Bambaya (région de Faranah) et Djimbala (région de Kankan) ;
- ✓ Construction et équipement de deux (2) Nouveaux Postes de Santé (PS) à Laya Sando (région de Faranah) et à Womalen (région de Kankan) ;
- ✓ Équipement pour les réseaux SONU et SOE (les soins obstétricaux et néonataux d'urgence complets et les soins obstétricaux essentiels) ;
- ✓ Santé maternelle, néonatale et infantile : Renforcement de la Surveillance des Décès Maternels, Périnataux, la revue et la Riposte (SDMPR) dans la région de Faranah ;
- ✓ Amélioration des compétences du personnel de terrain sur les différentes composantes de santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et infanto-juvénile (SRMNIA-N) ;
- ✓ Renforcement de la coordination et suivi-évaluation.

### **Composante 3 : Appui au renforcement de la qualité des soins à l'hôpital national Donka**

Elle comprend :

- ✓ l'extension du centre administratif, la construction d'un centre d'endoscopie digestive, l'extension de l'unité de traitement des déchets biomédicaux, l'extension du service d'accueil des urgences ;
- ✓ l'Acquisition et l'équipement pour l'ensemble des nouvelles constructions.

### **Composante 4 : Amélioration de la prise en charge des urgences hospitalières**

A savoir :

- ✓ la construction et équipement du SAMU ;
- ✓ la construction de deux centres régionaux de transfusion sanguine (Kankan et N'Zérékoré) ;
- ✓ la mise en place d'un plan de communication pour les volontaires du sang ;
- ✓ l'appui à la Mobilisation sociale ;
- ✓ Appui à la communication pour le changement de comportement.

### **Composante 5 : Appui à l'Unité de Gestion du Projet**

Elle comprend :

- ✓ la rémunération du personnel de l'UGP ;
- ✓ le fonctionnement, équipement, véhicules, annonces, visites de terrains, communication ;
- ✓ le service de Consultants pour Etudes et supervision des travaux et installation des équipements, Evaluation des besoins d'approvisionnement en intrants des structures du projet, cabinet d'expert en radiothérapie et prise en charge du cancer ;
- ✓ la visite de familiarisation ;

- ✓ l'atelier de lancement ;
- ✓ la revue à mi-parcours ;
- ✓ l'évaluation finale du projet ;
- ✓ l'audit interne.

### **Composante 6 : Audit**

Elle consiste à financer un cabinet d'audit externe indépendant agréé par la Banque. L'audit sera effectué conformément aux normes d'audit internationales.

### **Composante 7 : Composante d'urgence**

Cette composante autonome à valeur nulle est intégrée au projet pour permettre l'utilisation des ressources actuelles du projet pour couvrir les activités d'intervention d'urgence en cas de catastrophe, de pandémie ou d'inondation majeure.

### **PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET**

N°	Composante du projet	BID				GOG		Coût total
		Prêt	Vente à tempérament	Total	%	Montant	%	
<b>1</b>	<b>COMPONENT C1 : Construction, équipements de l' Institut National de Cancerologie de Guinée.</b>	<b>0.35</b>	<b>19.67</b>	<b>20.02</b>	<b>94%</b>	<b>1.37</b>	<b>6%</b>	<b>21.39</b>
1.1	Travaux de génie civil	-	8.49	8.49	100%	-	-	8.49
1.2	Equipements	0.35	9.09	9.09	100%	-	-	9.44
1.3	Formation du personnel	-	2.09	2.09	100%	-	-	2.09
1.4	Fonctionnement Centre Radiotherapie	-	-	-	-	1.37	100%	1.37
<b>2</b>	<b>Renforcement de la santé maternelle, néonatale et infantile</b>	<b>2.16</b>	<b>7.63</b>	<b>9.79</b>	<b>86%</b>	<b>1.60</b>	<b>14%</b>	<b>11.39</b>
2.1	Construction et équipements de trois nouveaux Centres de Santé Ruraux (CSR)	0.59	4.10	4.69	100%	-	-	4.69
2.2	Construction et équipements de deux (2) Nouveaux Postes de Santé (PS)	1.57	-	1.57	100%	-	-	1.57
2.3	Equipement pour les réseaux SONU et SOE	-	3.53	3.53	100%	-	-	3.53
2.4	Santé maternelle et infantile	-	-	-	-	1.60	100%	1.60
<b>3</b>	<b>Appui au renforcement de la qualité des soins à l'hôpital national Donka</b>	<b>-</b>	<b>6.97</b>	<b>6.97</b>	<b>100%</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>6.97</b>
3.1	Construction Extension des infrastructures	-	5.08	5.08	100%	-	-	5.08
3.2	Acquisition d'équipements	-	1.89	1.89	100%	-	-	1.89
<b>4</b>	<b>Amélioration de la prise en charge des urgences hospitalières.</b>	<b>1.38</b>	<b>1.80</b>	<b>3.18</b>	<b>69%</b>	<b>1.44</b>	<b>31%</b>	<b>4.62</b>
4.1	Renforcement de la prise en charge des urgences médico-chirurgicales dans la ville de conakry (Projet pilote)	1.38	0.64	2.02	100%	-	-	2.02
4.2	Amélioration de l'accès et de la disponibilité en produits de santé indispensables à des prestations d'urgence de qualité	-	0.86	0.86	39%	1.36	61%	2.22
4.3	Renforcement des capacités techniques des acteurs de terrain	-	0.30	0.30	78%	0.08	22%	0.38
<b>5</b>	<b>Appui à l'Unite de Gestion du Projet</b>	<b>0.11</b>	<b>3.56</b>	<b>3.67</b>	<b>100%</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3.67</b>
<b>6</b>	<b>Audit</b>	<b>0.05</b>	<b>-</b>	<b>0.05</b>	<b>100%</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>0.05</b>
	<b>Coût de base du projet</b>	<b>4.05</b>	<b>39.63</b>	<b>43.68</b>	<b>91%</b>	<b>4.41</b>	<b>9%</b>	<b>48.09</b>
	Imprévu (10%)	0.40	3.96	4.37	91%	0.44	9%	4.81
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4.45</b>	<b>43.60</b>	<b>48.05</b>	<b>91%</b>	<b>4.85</b>	<b>9%</b>	<b>52.90</b>

**Honorables Conseillers Nationaux,**

Les débats en commission et en inter-commissions ont suscité quelques interrogations au nombre desquelles on peut retenir :

- ✓ l'impact de la convention de gestion de l'hôpital national Donka ;
- ✓ la possibilité de construire les bâtiments prévus en hauteur ;
- ✓ l'inscription de la contrepartie guinéenne au projet de loi de finance initiale 2025 ;
- ✓ le niveau de mise en œuvre des projets de la BID ;
- ✓ la dimension du contenu local dans la mise en œuvre de ce projet ;
- ✓ l'efficacité du projet ;
- ✓ la prise en compte de l'évolution démographique dans les études de projets ;
- ✓ la liste des centres de Santé construits sur le Budget National de Développement (BND) pour l'exercice 2024 ;
- ✓ la liste détaillée des équipements et leurs coûts ;
- ✓ le niveau d'élaboration du plan de travail et du manuel de gestion du projet.

### **Honorables Conseillers Nationaux,**

Faisant suite aux réponses fournies par les cadres des départements Ministériels en charge de la santé, après d'intenses débats, les recommandations suivantes ont été formulées :

1. envisager les constructions en hauteur évolutive des infrastructures sanitaires pour une meilleure gestion des domaines ;
2. respecter le délai d'exécution du projet en vue d'éviter le paiement supplémentaire de frais de gestion;
3. assurer une meilleure gestion des ressources financières du projet ;
4. appliquer strictement la loi relative au contenu local dans la mise en œuvre du projet;
5. respecter les normes environnementales et sociales ;
6. fournir des rapports d'exécution semestriels du projet au CNT à travers sa Commission de suivi des Accords.

Au-delà de ces recommandations, les Commissions permanentes du CNT ont souligné fortement la nécessité pour les services de l'Etat de faire des projections à long terme dans le cadre des études de projet. Afin de minimiser les avenants et les nombreux projets d'extension.

### **Honorables Conseillers Nationaux,**

Les résultats attendus du financement sont les suivants :

- la création de l'Institut national du cancer ;
- le renforcement des soins de santé primaires, y compris le système de surveillance et de réponse aux décès maternels et périnataux (MPDSR) ;
- l'amélioration des réseaux de soins obstétricaux et néonataux d'urgence (SONU) ;
- le renforcement de la gestion des urgences médicales et chirurgicales dans la ville de Conakry avec dans un second temps une mise à l'échelle sur l'ensemble du pays ;
- le renforcement de la qualité des soins à l'hôpital national Donka ;
- la création de deux centres régionaux de transfusion sanguine entre autres.

Par conséquent, la Commission du Plan, des Affaires Financières et du Contrôle Budgétaire invite la plénière à travers un vote favorable à bien vouloir autoriser la ratification de ces Accords de financement entre la BID et la République de Guinée.

**Je vous remercie.  
La Commission**